

COSEWIC

Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada



COSEPAC

Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada

Entre espoir et péril : situation de l'épaulard et d'autres espèces canadiennes



Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a évalué le charismatique épaulard résident du sud, sur la côte Ouest, comme étant « en voie de disparition », car il reste moins de 75 individus. Perchées au-dessus de l'habitat de l'épaulard dans le Pacifique vivent deux espèces de fleurs sauvages, le trille de Hibberson et la limnanthe de Macoun, qui ne se rencontrent nulle part ailleurs dans le monde. Ces plantes ont été évaluées comme étant respectivement « menacée » et « préoccupante ».

Photo : Caitlin Willier

(Ottawa, le 6 décembre 2023) L'observation d'un épaulard qui saute hors de l'eau peut-être une expérience unique. Caractérisé par une longévité semblable à celle de l'humain et par un comportement social complexe, l'épaulard est un animal côtier emblématique. Lors de sa réunion semestrielle, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a conclu que les cinq populations canadiennes de cette espèce charismatique sont à un certain niveau de risque.

L'épaulard, prédateur de niveau trophique supérieur, est présent dans tous les océans du monde. De nombreuses populations ont une culture, une alimentation et un dialecte distincts. On compte actuellement 75 épaulards résidents du sud sur la côte du Pacifique, lesquels se nourrissent principalement de saumons chinooks. La baisse des effectifs de saumons chinooks pose une grave menace pour l'espèce, tout comme la pollution, l'augmentation du nombre de



collisions avec les navires, le bruit sous-marin et la consanguinité. Le Comité a évalué cette population comme étant « en voie de disparition ».

« Ces baleines donnent généralement naissance à leur premier petit à l'âge de 14 ans au plus tôt et ne produisent un baleineau survivant que tous les 5 ans en moyenne », a déclaré John Ford, membre du COSEPAC et expert de l'épaulard. « Par conséquent, même si toutes les menaces cessaient demain, le rétablissement de cette population d'épaulards prendrait du temps. »



Épaulard (population résidente du sud du Pacifique Nord-Est) © Gordon Court

Bien qu'elles soient toujours en péril, d'autres populations d'épaulards sur la côte du Pacifique semblent mieux se porter. Si elles comptent toujours moins de 350 individus chacune, la population résidente du nord, qui se nourrit de poissons, et la population migratrice, qui se nourrit de phoques, sont en croissance, cette dernière profitant de la hausse du nombre de phoques et d'otaries. Les individus de la population océanique, prédateurs spécialistes des requins, continuent de se trouver en petits nombres et pourraient être particulièrement menacés par les contaminants. Les trois populations ont été évaluées comme étant « menacées ».

On en sait beaucoup moins sur les épaulards de l'est de l'Arctique et du large de la côte de l'Atlantique. Ces baleines se dénombrent probablement par centaines, sur une vaste aire de répartition. Les Inuits affirment voir un plus grand nombre d'épaulards dans l'Arctique

COSEWIC

Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada



COSEPAC

Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada

qu'auparavant. Comme les changements climatiques exacerbent les changements environnementaux dans cette région, des recherches s'imposent sur cette population, évaluée comme étant « préoccupante ».

L'épaulard revêt une importance culturelle particulière pour les peuples autochtones et porte un nom unique dans plus de 13 langues autochtones sur la côte Ouest seulement. Larry Johnson, des Premières Nations Maa-nulth de la côte Ouest, raconte : « Pour nous, les Kakaw'in sont comme les loups de la mer — tout comme les loups assurent l'équilibre sur la terre, les épaulards assurent l'équilibre dans l'océan. Les épaulards sont des messagers, des gardiens de la mer. Ils protègent ceux qui se déplacent loin de chez eux et les ramènent lorsque le moment est venu. »



Épaulard (population océanique du Pacifique Nord-Est) © Brian Gisborne

Le COSEPAC a évalué 30 espèces sauvages dans tout le pays, dont la Mouette blanche dans l'Extrême-Arctique, évaluée comme étant « en voie de disparition », et le necture tacheté, la plus grande salamandre du Canada, dont la population du Manitoba a été évaluée comme étant « menacée » et la population des Grands Lacs et du Saint-Laurent a été évaluée comme étant « préoccupante ». Sur la côte Ouest, deux espèces de fleurs sauvages, le trille de Hibberson et la limnanthe de Macoun, vivent perchées au-dessus de l'habitat de l'épaulard dans le Pacifique. Ces deux espèces ne se rencontrent nulle part ailleurs dans le monde. Le trille de Hibberson, espèce apparentée à la fleur officielle de l'Ontario est plus petit que cette dernière et pousse sur



les falaises de calcaire. La limnanthe de Macoun, quant à elle, préfère les zones où la perturbation par la lumière tient les espèces envahissantes à distance. Par exemple, cette plante s'épanouit bien dans les coupe-feu dégagés et les parcs où les activités récréatives sont modérées. Le trille de Hibberson a été évalué comme espèce « menacée », et la limnanthe de Macoun, espèce « préoccupante ».

David Lee, président du COSEPAC, explique : « Notre comité tente d'identifier toutes les espèces sauvages qui pourraient être en péril, des plus majestueuses aux plus petites. La science et le savoir autochtone font partie intégrante de l'engagement de la société à protéger la biodiversité canadienne. »

Prochaine réunion

La prochaine réunion d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC prévue sera tenue en avril 2024.

À propos du COSEPAC

Le COSEPAC évalue la situation des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres principales unités de la biodiversité à l'état sauvage considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités et d'autres organismes. Les sommaires d'évaluations sont actuellement à la disposition du public sur le site Web du [COSEPAC](#) et seront transmis à l'automne 2024 au ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique pour une considération de l'inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). À compter de cette date, les rapports de situation et les sommaires du statut de l'espèce seront mis à la disposition du public dans le [Registre public des espèces en péril](#).

Lors de sa plus récente réunion, le COSEPAC a évalué 30 espèces sauvages dans diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 10 espèces « en voie de disparition », 10 espèces « menacées », et 8 espèces « préoccupantes ». En plus de ces espèces sauvages faisant partie des catégories de risque du COSEPAC, le COSEPAC a évalué 2 espèces sauvages dans la catégorie « disparue ».

Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et le Musée canadien de la nature), de quatre membres scientifiques non gouvernementaux,

COSEWIC

Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada



COSEPAC

Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada

des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones, et deux scientifiques en début de carrière.

Définitions de la terminologie et des catégories de statut du COSEPAC :

Espèce sauvage : Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

Disparue (D) : Espèce sauvage qui n'existe plus.

Disparue du pays (DP) : Espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs.

En voie de disparition (VD) : Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

Menacée (M) : Espèce sauvage susceptible de devenir « en voie de disparition » si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.

Préoccupante (P) : Espèce sauvage qui peut devenir « menacée » ou « en voie de disparition » en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

Non en péril (NEP) : Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

Données insuffisantes (DI) : Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

Espèce en péril : Espèce sauvage qui a été évaluée comme étant « disparue du pays », « en voie de disparition », « menacée » ou « préoccupante ».

David Lee (Ph.D.)

Président, COSEPAC

Téléphone : 514-366-9574

david.s.lee@mail.mcgill.ca

Questions d'ordre général :

Secrétariat du COSEPAC

Service canadien de la faune

Environnement et Changement climatique

Canada

351, boul. St-Joseph, 14^e étage

Gatineau (Québec) K1A 0H3

cosewic-cosepac@ec.gc.ca

www.cosepac.ca

COSEWIC

Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada



COSEPAC

Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada

Questions sur les amphibiens et reptiles
(necture tacheté, tortue serpentine) :

Tom Herman (Ph.D.)

Professeur émérite

Acadia University

Téléphone : 902-670-3535

tom.herman@acadiau.ca

Questions sur les arthropodes (anisote de
Finlayson) :

Jennifer M. Heron

Téléphone : 604-812-8198

jenniferheron@gmail.com

Questions sur les oiseaux (Grèbe
esclavon, Grive à joues grises de la sous-
espèce *minimus*, Mouette blanche, Rôle
jaune) :

Richard Elliot (Ph.D.)

Scientifique émérite

Environnement et Changement climatique
Canada

Téléphone : 506-229-9444

Richard.Elliot@ec.gc.ca

Questions sur les poissons d'eau douce
(épinoche à trois épines benthique du lac
Enos, épinoche à trois épines limnétique du
lac Enos, épinoche à trois épines géante,
épinoche à trois épines benthique du lac Little
Quarry, épinoche à trois épines limnétique du
lac Little Quarry, épinoche à trois épines
lentique du lac Misty, épinoche à trois épines
lotique du lac Misty, épinoche à trois épines
benthique du lac Paxton, épinoche à trois
épines limnétique du lac Paxton, épinoche à
trois épines lisse, épinoches à trois épines
benthique du ruisseau Vananda, épinoche à
trois épines limnétique du ruisseau Vananda) :

Margaret F. Docker (Ph.D.)

University of Manitoba

Téléphone : 204-474-8831

Téléphone : 431-336-0222

margaret.docker@umanitoba.ca

COSEWIC

Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada



COSEPAC

Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada

Questions sur les mammifères marins
(épaulard) :

John K.B. Ford (Ph.D.)

Scientifique émérite
Pêches et Océans Canada
Téléphone : 250-667-4698
jkbford@gmail.com

Questions sur les mousses (bartramie à
feuilles dressées) :

René Belland (Ph.D.)

University of Alberta
Téléphone : 780-492-0801
rbelland@ualberta.ca

Questions sur les plantes vasculaires
(aster à rameaux étalés, limnanthe de
Macoun, onagre de Cleland, trichostème
fourchu, trille de Hibberson) :

Bruce Bennett

Yukon Conservation Data Centre
Téléphone : 867-667-5331
Téléphone : 867-689-1767
brbennett@klondiker.com

Questions sur les connaissances
traditionnelles autochtones :

Roger Gallant

Téléphone : 709-638-4343
rgallant@gallantenvironmental.com